

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2016



II - ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2016

III - PERSPECTIVES



Introduction

Un rapport d'activité est un moyen de communiquer et de faire connaître une activité selon un déroulé dans le temps. Il récapitule les actions menées sur l'année et aussi le sens qui les porte, et ce dans un projet plus large qui lui donne un cadre.

Aussi rappellerons-nous l'origine du Pôle Régional Ressources Recherche pour les Formations et l'Action Sociale (PREFAS) du Nord Pas-de-Calais, sa finalité et ses objectifs, sa structure et son fonctionnement.

2016 constitue une année charnière. Dans le cadre de la réforme territoriale, notre région devient la région Hauts-de-France, regroupant ainsi l'ex-région Nord Pas-de-Calais et l'ex-Picardie.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) demande aux directions régionales d'articuler la construction d'un PREFAS pour l'année 2017 (Annexe 1). Ainsi avons-nous un nouveau défi à relever : **bâtir un PREFAS Hauts-de-France**, regroupant le PREFAS Nord Pas-de-Calais et celui de la Picardie, co-animé par l'APRADIS et l'UPJV. Comme on dit d'un virage qu'il est à négocier, cette nouvelle orientation nécessite une démarche de prise de connaissance des particularités des uns et des autres, et de rapprochement, ce qui a eu effectivement lieu au cours de l'année 2016, et ce afin d'envisager un futur, ensemble, où chacun se sente reconnu et lancé dans un **projet commun** que nous devons **inventer ensemble**.

En 2016, le PREFAS Nord Pas-de-Calais a poursuivi les projets identifiés et mis en perspective en 2015 et nouveaux, projets dans lesquels nos collègues de Picardie ont été au fur et à mesure associés.

I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2016

1) Origine de la démarche, contexte juridique et évolution du projet



Pour rappel, le P.R.E.F.A.S., Pôle Ressources Recherche Formations en Action Sociale, est une instance partenariale venant répondre à la commande de la DGAS telle que précisée dans la circulaire DGAS/PSTS/4A n°2008-86 du 6 mars 2008 visant à « favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques (humaines, matérielles et de réseaux), permettre une meilleure articulation formation/recherche, accroître les activités de recherche des établissements de formation, le développement des plates-formes régionales et de pôles ressources sera encouragé et soutenu » (extrait de l'annexe 1 du Cahier des charges).



Le PREFAS Nord Pas-de-Calais associe dans un Pôle Régional Ressources Recherche les centres de formation en travail social, des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur.

En 2008, cette instance s'établit sous la forme d'un Pôle Régional Ressources et Recherche (P3R) sur le travail social, l'intervention sociale, l'action sociale et les formations en Nord Pas-de-Calais. Sa création est établie par un protocole régional de concertation et de coopération signé en décembre 2008. Puis, en 2013, le P3R devient PREFAS Nord Pas-de-Calais.



2) Finalité et objectifs

Le PREFAS Nord Pas-de-Calais s'est donné la **finalité** suivante :

Produire des connaissances en travail social permettant une réflexion sur le sens de l'action, en mettant en synergie le milieu professionnel, la formation professionnelle, et la communauté scientifique, afin de favoriser l'innovation dans les pratiques.

Le PREFAS Nord Pas-de-Calais s'est fixé **5 objectifs** :



- Mobiliser les acteurs et structurer des synergies autour de la recherche en travail social ;



- Repérer les productions locales d'études et de recherche sur le travail social ;

- Produire des connaissances incluant des études et des recherches scientifiques ;



- Valoriser, discuter et communiquer ces travaux ;

- Rendre visibles les innovations pédagogiques, et favoriser leur transfert, dans le champ de la formation.

Les **missions** de ce réseau sont portées et financées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et par l'Institut Régional du Travail Social Hauts-de-France à qui est confié le pilotage du PREFAS.



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



Région
Hauts-de-France



3) Le Comité de Pilotage COPIL

Le COPIL PREFAS a pour mission de veiller au bon fonctionnement du projet. Il a une vocation décisionnelle et opérationnelle concernant les activités qu'il engage.

- Il procède aux arbitrages, définit les orientations stratégiques et valide ces choix.
- Il assure le suivi du projet et facilite sa mise en œuvre.

Le COPIL PREFAS réunit les partenaires institutionnels engagés dans ce projet. Chaque participant vient donc représenter sa structure d'appartenance.

Jusqu'en 2015, sa composition était la suivante :

- **AFERTES** Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social
- **ARRFAP** Association Régionale Ressources Formations dans l'Aide aux Personnes
- **Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais**
- **CRFPE** Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance
- **DRJSCS** Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- **ESTS** Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
- **IRTS** Institut Région du Travail Social Hauts de France
- **ISL** Institut Social de Lille

L'ambition de 2016 (telle qu'annoncée dans le rapport d'activité 2015) a été d'ouvrir le COPIL aux membres prévus dans le document fondateur du projet, à savoir : des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur.

Ainsi, en 2016, nous ont rejoints :

- Le **CREAI Hauts-de-France**, représenté par Frédéric Ghyselen, directeur du CREAI Hauts de France et de Muriel Delporte, conseillère technique
- **Université Lille 3**, représentée par Julie Deville, directrice du département des sciences de l'éducation

Enfin, suite à des rencontres préalables, à partir du COPIL de juin 2016, nous a rejoint l'**APRADIS Picardie**. Notons que, jusque maintenant, la plate-forme recherche en Picardie (PREFAS) est co-portée par l'Université Jules Verne. L'APRADIS Picardie est représenté par Marie-Véronique Labasque, Directrice Adjointe de l'APRADIS Picardie, et Responsable du Département d'Etudes, de Recherches et d'Observation (DERO).

4) Les COPILS en 2016

En 2016, se sont déroulés 4 COPIL. Pour chaque COPIL, un ordre du jour accompagne les invitations ; un compte-rendu des échanges est également rédigé et envoyé aux membres du COPIL ; ces comptes rendus permettent de diffuser auprès des équipes membres du PREFAS et de leurs partenaires engagés dans les actions du PREFAS, ce qui ressort de l'activité du PREFAS.



COPIL du 19 janvier 2016:

- Structuration et feuille de route : poursuite des échanges
- Présentation du futur site internet prefasnpdc.fr
- Points sur la subvention DRJSCS et projets à mettre en œuvre
- Les rendez-vous du PREFAS : projet et calendrier

COPIL du 24 mars 2016 :

- Validation du rapport d'activité PREFAS 2015
- Validation du site internet du PREFAS Nord Pas-de-Calais
- Point sur la mise en œuvre de l'étude alternance intégrative commanditée par la DRJSCS
- Rendez-vous du PREFAS : création d'une équipe projet autour des Rendez-vous du PREFAS
- Valorisation des travaux des étudiants : création d'une équipe projet
- Point sur le lien avec le PREFAS Picardie
- Elargissement du COPIL PREFAS

COPIL du 24 juin 2016 :

- Rencontre-échange avec un représentant de l'APRADIS Picardie
- Présentation de Julie Deville, Université Lille 3
- Structuration du COPIL et développement du partenariat
- Point d'avancement sur l'étude alternance
- Journée d'étude « Formation-action-recherche »
- Valorisation des travaux de recherche
- Alimentation du site internet

COPIL 6 octobre 2016 :

- **Structuration du PREFAS :**
 - Accueil et présentation du CREAI Hauts-de-France et de l'APRADIS
 - Vers une convention partenariale
 - Éléments budgétaires 2016 et projet complémentaire
 - Ouverture à d'autres partenaires
- **Points d'avancée des groupes-projet :**
 - Journée sur la recherche collaborative du 27 janvier 2017
 - La formation des jurys
 - Etude sur l'impact de la réglementation sur l'alternance intégrative
 - Site internet et veille documentaire

II - ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2016



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



1) L'étude sur la fonction de coordination

Pour rappel, en 2014 et 2015, le PREFAS Nord Pas-de-Calais avait déployé son activité propre autour de l'étude sur « la fonction de coordination dans le travail social, une fonction assumée à clarifier ou l'émergence d'un nouveau métier », étude commandée par la DRJSCS et menée sur 2014 et 2015. Le rapport d'étude a été remis lors de la restitution publique le 8 décembre 2015. Nous voudrions souligner qu'un article est paru dans les ASH le 11 mars 2016 (ASH n° 2951) à ce sujet.

La restitution et la publication constituent en soi une étape dans le processus scientifique car il s'agit de partager les résultats et la méthode dont ils sont issus. Nous tenions ici à souligner la parution de cet article en 2016, publication qui œuvre à la diffusion, au partage et à la continuation des réflexions sur ce sujet.

2) L'étude sur l'impact des évolutions du cadre réglementaire de l'alternance intégrative sur les formations du travail social de niveau III

En décembre 2015, la DRJSCS émet une nouvelle commande d'étude à l'intention du PREFAS Nord Pas-de-Calais. Cette étude porte sur les impacts des évolutions du cadre réglementaire de l'alternance intégrative sur les formations du travail social de niveau III. Dès janvier 2016, le PREFAS se saisit de cette commande et constitue une équipe dédiée à cette étude.

Emilie Duvivier, directrice des études de l'ISL, en est la coordinatrice. Une équipe restreinte, venant représentée chaque EFTS engagé dans cette étude (AFERTES, CRPE, ESTS, IRTS Hauts-de-France et ISL) est composée des directeurs, directrice des études et responsable pôle recherche. Il a été choisi de mener cette étude selon une approche collaborative en proposant aux cadres pédagogiques des EFTS concernés de participer à cette étude. Réunis en équipe élargie, onze cadres pédagogiques de ces EFTS deviennent pour un temps des enseignants-chercheurs qui participent à la réalisation de cette étude, dans ces différentes étapes.

Selon le même principe, l'étude associe également dans sa construction mais aussi dans sa réalisation des étudiants engagés dans le collectif *Solidarité Travail social*.

Les différents axes qui seront développés dans cette étude sont les suivants :

- Axe 1 : en quoi l'évolution des cadres réglementaires liés à l'encadrement des stagiaires a-t-elle impacté l'organisation et les pratiques des centres de formation en travail social ?
- Axe 2 : quels sont les effets de la gratification sur le parcours formatif des étudiants en travail social ?
- Axe 3 : quelles sont les conséquences de ces évolutions sur les terrains professionnels et sur la dynamique de sites qualifiants ?
- Axe 4 : en quoi ces changements viennent-ils impacter l'accompagnement des publics, des postures et méthodes d'intervention ?

Cette étude se réalise sur quatre territoires, à savoir : Métropole lilloise, Littoral, Artois, Hainaut-Val de Sambre. L'approche est à la fois quantitative et qualitative.

Le rapport d'étude intermédiaire présenté en COPIL PREFAS fin 2016 a pu mettre en avant les résultats les plus significatifs pour les deux premiers axes. Ces deux axes ont en effet conduit les équipes de recherche à s'intéresser plus spécifiquement aux parcours de professionnalisation des cohortes d'étudiants en formation de travail social de niveau III constituées autour des promotions 2014-2017 (soit plus de 700 étudiants sur 4 territoires différents : Artois, Hainaut Val de Sambre, Littoral, Métropole Lilloise). Ces étudiants sont ceux qui ont été les plus concernés par un contexte contraint et anxiogène dans la mise en stage et ce, toute filière de formation confondue (AS, EJE, ES, CESF).



Si un premier niveau d'étude rend visible les multiples changements organisationnels et pédagogiques dans les modes d'accompagnement des centres de formation, la prise en compte du point de vue des étudiants révèle également de quelle manière les nouvelles logiques organisationnelles, budgétaires, managériales à l'œuvre dans notre secteur impactent très sensiblement les parcours formatifs. Le nouveau cadre réglementaire de l'alternance intégrative a ainsi pour effet de réinterroger des traditions d'accueil en stage dans des établissements et services qui ont également aujourd'hui à faire face à d'autres nouvelles contraintes et réalités professionnelles.

Dans ce contexte, chacun cherche ses marges de manœuvre pour sauvegarder l'alternance. Mais à quel prix ? L'étude rend visible des pratiques de débrouillardise (logiques de réseau pour ceux qui ont la possibilité de mobiliser des ressources relationnelles, entraide au sein de certaines promo, aménagement du calendrier des stages par les organismes de formation, contournement de la loi...). Elle révèle également de quelle manière les réalités de formation peuvent être source de précarité économique et de mal être psychique pour les étudiants qui, dans la construction de leur identité professionnelle, n'ont d'autre choix que de s'adapter aux injonctions paradoxales qui leur sont adressées par l'ensemble des acteurs qui participent au système de la formation en travail social.

Suite à un report pour la remise de l'étude finale, les axes 3 et 4 seront traités sur l'année 2017. Le rapport et la restitution sont à prévoir fin 2017.

3) Les Rendez-vous du PREFAS

- **Une journée sur la recherche collaborative**

Afin de permettre aux cadres pédagogiques de s'ouvrir ou d'approfondir ensemble leurs connaissances et motivations à l'égard de cette forme de recherche qui donne lieu à beaucoup d'écrits actuellement, et dont les enjeux sur les plans scientifiques autant que politiques sont d'importance, une journée d'étude sera consacrée à la recherche collaborative.

Initialement prévue en 2016, elle a finalement été reportée en 2017, le 20 octobre. Cet événement est le fruit d'un travail de collaboration entre membres du PREFAS et l'université Lille 3, nouvellement partenaire du PREFAS.

- **La valorisation des travaux des étudiants.**

Dans le souci d'étendre la valorisation des travaux effectués en centre de formation à l'ensemble des étudiants des EFTS, en 2016, le PREFAS a décidé d'engager pour l'année 2017 un appel à communication autour d'une thématique pouvant concerner tous les acteurs : les 15 ans de la loi 2002-2. Cinq axes thématiques ont été relevés, permettant aux jeunes diplômés, de niveau 5 à niveau 1 de présenter leur travail et son influence dans leur pratique professionnelle : l'usager au centre du dispositif, la participation des usagers, qualité et évaluation, travail social et projet(s), rénovation et Innovations. Dans ce dernier axe sera présenté un travail prospectif sur le travail social dans 15 ans réalisé par les étudiants en première année de formation au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS).



4) Le site internet www.prefasnpdc.fr

Après avoir fait l'objet d'une présentation au cours de COPIL en 2015, il est finalisé début 2016, après validation en COPIL. Le site a été créé par le service informatique de l'IRTS Nord Hauts-de-France. Au vu de la grande région, il est probable que l'adresse change au profit d'un PREFAS Hauts-de-France.

Si le site en lui-même est créé, et apporte de ce fait un contenant, il faut projeter pour les années à venir une alimentation régulière de ce site, faute de quoi il ne sera pas utilisé, voire même donnera une image négative de notre PREFAS qui pourrait ainsi apparaître comme peu actif.

Ainsi, le projet du PREFAS se concentre-t-il cette année sur la façon la plus adéquate de rendre vivant ce site internet, au-delà des rapports d'étude et annonce d'événements scientifiques. C'est ce qui nous amène à faire le lien avec un investissement important pour cette année 2016 et les suivantes : la veille scientifique.

5) La veille scientifique

Afin de concourir à la finalité du PREFAS, et de façon transversale aux 5 objectifs déclinés, la mise en place d'une veille documentaire a été décidée et validée suite à la présentation du projet lors du COPIL d'octobre 2016.

La fonction de veille documentaire, à l'égard des travaux de recherche dans le champ du travail social, poursuit trois axes opérationnels :

- assurer leur capitalisation
- contribuer à la valorisation
- permettre la vulgarisation

Cette veille croise les deux aspects de l'activité de veille, à la fois scientifique et documentaire.

La veille scientifique se définit comme suit : « surveiller l'environnement scientifique, technique, technologique et les impacts économiques actuels et potentiels pour



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



en déduire les menaces et les opportunités d'innovation et de développement : les dépôts de brevets, les transferts de technologie, l'évolution des normes, l'évolution des technologies, les ruptures technologiques, les procédés de fabrication, la recherche fondamentale, les articles scientifiques, les thèses, les rapports scientifiques » (Lesca, N., Caron-Fassan, M.-L., 2006, p.173).

Quant à la veille documentaire et informationnelle, elle se définit comme étant un « dispositif organisé, intégré et finalisé de collecte, traitement, diffusion et exploitation de l'information qui vise à rendre une entreprise, une organisation, quelle qu'elle soit, capable de réagir, à moyen et long terme, face à des évolutions ou des menaces de son environnement, que celles-ci soient technologiques, concurrentielles, sociales, etc. » (ADBS, association des professionnels de l'information et de la documentation).

Afin de poursuivre cet objectif, les documentalistes de l'ISL, ESTS, CRPE et IRTS ont constitué un groupe de travail qui a pris pour nom Doc'PREFAS Hauts-de-France ; la documentaliste de l'actuelle APRADIS rejoindra ce groupe prochainement. Les réunions démarreront dès janvier 2017.

Les résultats de la veille se traduiront par deux produits de la veille :

- un bulletin de veille, trimestriel, intitulé « *Lettre de veille documentaire dans le champ de la recherche en sciences humaines et sociales et actions sociales* »
- et l'alimentation du site internet, par des références issues de cette lettre, des sites institutionnels et des ressources telles que bases de données et autres ressources permanentes.

Tous les membres du PREFAS, leur réseau et leur public, pourront bénéficier de cette source de connaissances.

6) Une recherche-formation pour les jurys de certification aux diplômes d'Etat du Travail Social

Pour rappel, la DRJSCS avait effectué une commande au PREFAS concernant la formation des jurys des formations du travail social. En 2012 et 2013 a eu effectivement lieu une expérimentation auprès des jurys DEAS ; cette formation avait abouti à la rédaction d'une charte.

Ce travail se relance en pointant la nécessité de travailler sur la posture des jurys face à l'évaluation des compétences (et non celles des pratiques professionnelles).

Ainsi, est proposée une recherche-formation pour les Jurys de certification aux diplômes d'Etat du Travail Social.

En accord avec la DRJSCS, une action de formation sera renouvelée en 2016 à destination des professionnels participant aux Jurys de certification aux diplômes d'Etat du Travail Social. Le PREFAS a fait le choix d'accoler à cette action une recherche visant à mieux cerner les pratiques et postures de cette fonction spécifique. La formation au CAFERUIS a été choisie en support de cette action, à la fois parce qu'elle concerne de nombreux EFTS sur la Région, et parce qu'elle pose régulièrement la question de ce qui est évalué lors de la certification : la conception et conduite de projet ou la posture et le positionnement de « chef de



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



service » ? Dans cette nouvelle forme de recherche-formation, les membres des Jurys pourront participer à la production des connaissances portant sur leurs fonctions. Cette action a pour finalité de penser des outils ou modalités permettant de faciliter la formation des Jurys de certification. Elle se réalisera en 2017.

III – PERSPECTIVES

Rappelons les perspectives pour 2016 telles qu'annoncées dans le rapport d'activité 2015. Il s'agissait alors de :

- préparer le rapprochement d'un PREFAS conforme à notre grande région Hauts de France
- poursuivre la mise en relation et le partenariat
- créer et animer le site internet www.prefasnpdc.fr
- poursuivre l'animation régionale sous la forme des Rendez-vous du PREFAS
- poursuivre l'activité études, notamment grâce à une nouvelle commande de la DRJSCS portant sur l'impact des évolutions du cadre réglementaire de l'alternance intégrative sur les formations du travail social de niveau III.

L'année 2016 signe un tournant pour le PREFAS tant la création de la grande région a d'impacts dans les efforts de réorganisation mais aussi de renégociation des projets et des budgets !

Les activités déployées par le PREFAS Nord Pas de Calais ont montré la capacité de celui-ci à mener à bien les actions engagées, à être force de propositions et à se dynamiser dans un réseau-partenariat renouvelé et étendu.

Les perspectives 2017 dépendront de l'acceptation du projet actuellement rédigé de façon conjointe Nord Pas de Calais et Picardie.

Sans pour autant être dans un *stand-by*, les activités se poursuivent : la recherche-formation pour les jurys, l'étude sur l'impact des évolutions du cadre réglementaire de l'alternance intégrative, les rendez-vous du PREFAS, la veille scientifique. Pour la plupart de ces activités, des modalités de coopération se sont construits avec nos collègues de la Picardie qui, eux, ont également leur activité propre.

La rencontre des deux PREFAS nous a donné l'occasion de présenter nos actions et leur sens et de les partager, ce qui n'a pas été sans intérêt au regard des enjeux d'explicitation et de transmission, enjeux importants dans toute activité scientifique. Le projet d'un PREFAS Hauts-de-France nous a permis de nous engager dans cette démarche et de nous ouvrir.





ANNEXE



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Direction Régionale de
la Jeunesse, des Sports et
de la Cohésion Sociale
Hauts-de-France

Pôle des politiques de
formation, certification

Affaire suivie par :
Nicolas SAENEN
Tél : 03 20 14 51 83
03 20 14 42 68

Courriel : nicolas.saenen@drjscs.gouv.fr

Amiens, le 03 janvier 2017

Le Directeur

à

Monsieur le Directeur Général
IRTS Hauts de France
Rue Ambroise Paré
BP 71
59373 LOOS Cedex

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a engagé un travail de réorganisation de ses services. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la DRJSCS Hauts de France est ainsi structurée en grande région.

Ce changement de périmètre n'est pas sans conséquence pour nos partenaires associés à la mise en œuvre des politiques publiques et à leur financement.

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) demande aux directions régionales d'articuler la construction d'un PREFAS pour l'année 2017. Vous êtes porteur de ce dispositif pour l'ex-région Nord – Pas-de-Calais.

J'ai connaissance des échanges engagés cette année entre les structures porteuses sur les deux territoires et souhaite que vous puissiez coordonner un projet cohérent maintenant la dynamique du PREFAS. Il est également important que la collaboration active des organismes de formation associés puisse perdurer.

Pour le Directeur,
Le Responsable de pôle,

Claude BOUCHOUX